



Distr. LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CAR WG.45/INF.24
7 avril 2025

Original : ANGLAIS

Onzième réunion du Comité consultatif scientifique
et technique (STAC) du Protocole relatif aux zones
et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW)
dans la région des Caraïbes

Panama City, Panama
30 juin - 3 juillet 2025

PROJET EN COURS DE DÉVELOPPEMENT : SARGCOOP II

Cette réunion est convoquée de manière hybride. Les délégués sont priés d'accéder à tous les documents de la réunion par voie électronique et de les télécharger si nécessaire.

Table des matières

1. ACRONYMES	ii
2. RÉSUMÉ DU PROJET	iii
3. CONVENTION DE CARTAGENA ET RECOMMANDATIONS DU SPAW STAC	1
4. DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU PROJET	1
5. PORTÉE DU PROJET	4
6. PARTENARIAT ET BUDGET	4



1. ACRONYMES

AFD	Agence française de développement
ACS	Association des États de la Caraïbe
ADEME	Agence française de la transition écologique
ANR	Agence nationale de la recherche
CNES	Centre national d'études spatiales
COP	Conférence des parties
CRG	Conseil régional de la Guadeloupe
L'UE	Union européenne
INTEC	Institut de technologie de Saint-Domingue
LEGOS	Laboratoire de géophysique et d'océanographie spatiales
OECS	Organisation des États des Caraïbes orientales
CAR	Centre d'activités régionales
SPAW	Zones spécialement protégées et faune
SPAW RAC	Centre d'activités régionales pour le protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la vie sauvage pour la région des Caraïbes
STAC	Comité consultatif scientifique et technique
UNECLAC	Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement
UNOC	Conférence des Nations unies sur les océans
RME	Région des Caraïbes
WP	Work Package/Lot de travail

2. RÉSUMÉ DU PROJET

Contexte

L'afflux de sargasses est reconnu comme un phénomène critique dans les Caraïbes, affectant tous les pays et territoires de la région et au-delà. Il s'agit d'un problème majeur pour les gouvernements, qui doivent y faire face avec des capacités, des ressources, des équipements, des outils et des connaissances limités sur les sargasses. Reconnaisant la nécessité de comprendre les problèmes et de **coopérer au niveau régional**, ce projet vise à combler les lacunes critiques en matière de **connaissances et à fournir aux décideurs et aux gestionnaires des outils** leur permettant d'agir et de renforcer la collaboration régionale afin de gérer **l'impact des afflux de sargasses sur la biodiversité**.

Le Secrétariat et le SPAW-RAC sont invités à collaborer avec les forums régionaux pertinents, y compris le Centre d'information sur les sargasses, l'Initiative GEO Blue Planet et la Sous-commission de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO pour les Caraïbes (IOC-UNESCO) et les régions adjacentes (IOCARIBE). L'accent est mis sur la coordination avec les initiatives mondiales et l'étude des besoins des parties contractantes. (UNEP(DEPI)/CAR WG.43/4).

Objectifs du projet

- Renforcer la gouvernance régionale sur l'afflux de sargasses dans les Caraïbes.

Activités

Les objectifs opérationnels du SPAW-RAC dans SargCoop II sont les suivants :

1. Développer ou compléter la composante biodiversité d'un **plan d'action régional pour la biodiversité** afin d'améliorer les pratiques de gestion des sargasses dans les Caraïbes et la coopération des efforts (WP6 Internationalisation)
2. Améliorer la **connaissance** des effets et des impacts des afflux de Sargasses sur l'environnement côtier et marin et la biodiversité associée (WP5 Effet & Impact)
3. Réaliser une étude des besoins et de la faisabilité d'une couche de biodiversité sur un **outil de surveillance des** afflux de sargasses dans les environnements marins sensibles (WP2 Cluster)
4. Renforcer la **communication et la sensibilisation à la valeur écologique** des sargasses et aux bonnes pratiques de gestion. (WP1 Coordination et gestion du projet).

Calendrier

Le projet SargCoop II durera trois ans, de 2025 à 2028.

Budget SPAW-RAC

Le budget global de ce projet Interreg financé par l'Union européenne est de 5,766 millions d'euros sur 3 ans. Le budget du SPAW-RAC dans le cadre de ce projet est de 947 000 euros sur 3 ans.

Rôle du SPAW-RAC

Le SPAW-RAC est un partenaire technique et un chef de file pour les actions décrites dans le chapitre sur les objectifs opérationnels.

PROJET SARGCOOP II : L'afflux de sargasses et la biodiversité dans la Grande Caraïbe

3. CONVENTION DE CARTHAGENE ET RECOMMANDATIONS DU SPAW STAC

Les recommandations du dernier STAC en 2022 sur le sujet des sargasses indiquent que :

"Les parties contractantes participent et contribuent aux forums pertinents, le cas échéant, y compris le centre d'information sur les sargasses et le groupe de travail sur les sargasses coordonné par l'initiative Blue Planet Earth Observation (GEO), ainsi que la sous-commission de la COI de l'UNESCO pour les Caraïbes et les régions adjacentes (IOCARIBE), et, le cas échéant, le programme SARGCOOP.

Sur demande, le Secrétariat et le SPAW-RAC, le cas échéant, poursuivent la coordination et la collaboration avec les initiatives régionales et mondiales pertinentes pour étudier les causes et promouvoir les synergies et les solutions aux afflux côtiers de sargasses, dans le cadre du Protocole SPAW et de la Convention de Carthagène, et fournissent des informations sur SPAW et son travail à ces forums". (UNEP(DEPI)/CAR WG.43/4).

Le plan d'action 2021 pour les sargasses, présenté lors de la 9e session du STAC du protocole SPAW, vise à améliorer la coordination régionale et mondiale pour gérer efficacement les sargasses. Il comprend cinq composantes principales - gouvernance, recherche, gestion, communication et sensibilisation, et ressources financières durables - avec des objectifs, des lignes d'action et des résultats spécifiques. L'objectif du projet SargCoop est donc de travailler en collaboration avec les autres acteurs de la région sur cette problématique et de contribuer à la mise en œuvre des recommandations du plan d'action à l'échelle de la Caraïbe.

4. DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU PROJET

1. Depuis 2011, les pays et territoires de la Caraïbe sont considérablement affectés par les afflux de sargasses. Plusieurs territoires et organisations régionales de la région Caraïbe sont touchés par ce phénomène qui entrave leur développement durable. Cela les a incités à unir leurs forces pour trouver des solutions communes.
2. SargCoop est un programme caribéen lancé en 2019 et financé par l'UE pour une coopération régionale et inclusive sur les questions des Sargasses à travers le programme Interreg¹. La

1. [¹INTERREG Caraïbes¹](#), qui existe depuis 2000, est un programme de coopération visant à renforcer la coopération caribéenne

mission du projet est de **mettre en commun les ressources, d'accroître les connaissances scientifiques et de partager les meilleures pratiques pour développer des stratégies efficaces et globales qui traitent les impacts des Sargasses dans la région caribéenne, de manière transversale**. Le programme a pris fin en 2023, mais les parties prenantes ont décidé de mener une deuxième partie. Les solutions financées par SargCoop I doivent être renforcées et améliorées. Les évaluations tirées de SargCoop I doivent également être réévaluées à la lumière des coûts économiques de la prolifération des sargasses et des échouages. L'information doit être clarifiée et diffusée largement dans toutes les communautés. Les réponses aux alertes doivent devenir plus opérationnelles et immédiates, tandis que les processus de valorisation technique doivent être amplifiés. La recherche et les enquêtes/études techniques, les séminaires et les prototypes de valorisation seront développés avec SargCoop II.

3. L'objectif global de SargCoop II est de tirer parti des résultats du premier programme et de lancer les activités qui en découlent **pour renforcer la gouvernance régionale de la question des sargasses dans la Caraïbe**. Le projet vise à **renforcer la coopération en matière d'environnement et de protection des habitats naturels entre les États et territoires de la Caraïbe**.
4. Les objectifs spécifiques sont les suivants :
 - Mettre la question des sargasses à l'ordre du jour à différentes échelles : locale, nationale, régionale et internationale. Améliorer notre compréhension et notre connaissance de ce phénomène multifactoriel.
 - Apporter la bonne information à la bonne personne et former toutes les parties prenantes qui jouent un rôle clé dans le domaine des sargasses dans la région.
 - Prévenir et gérer plus efficacement les échouages de sargasses affectant les territoires des Caraïbes qui feront partie du programme.
5. Ce **projet de trois ans** sera financé par l'UE via le programme Interreg Caraïbes ainsi que par des organisations non gouvernementales et des agences de développement internationales.
6. Le projet sera organisé en cinq work package (WP) et le SPAW-RAC dirigera ou contribuera à quatre d'entre eux :
7. **Work Package 1 : Pilotage et suivi du programme**
8. Le Conseil régional de Guadeloupe est chargé de superviser, de mettre en œuvre

entre les territoires européens français (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Saint-Martin) et les autres territoires et États de la Caraïbe, notamment pour la protection et la mise en valeur de l'environnement naturel et culturel.

(administrativement, financièrement et techniquement) et d'assurer la pleine conformité du programme avec le cadre réglementaire d'Interreg Caraïbes. Le Conseil régional de la Guadeloupe devra également s'assurer que les obligations en matière de communication prévues par le programme de financement Interreg Caraïbes sont diffusées, mises en œuvre et connues de tous les partenaires et parties prenantes.

9. En outre, ce leadership inclut des services de traduction et d'interprétation pour toutes les activités du programme, dans les trois langues de travail (anglais, français, espagnol) : cela s'applique à tous les documents et livrables relatifs au projet. Le Conseil régional de Guadeloupe devra s'assurer que les réunions des comités de pilotage et des groupes de travail pour chaque work package ont bien lieu, et que les livrables sont produits de manière cohérente selon les calendriers définis.

10. Work Package n° 2 : Groupe d'entreprises

11. L'OECS et le Conseil régional de la Guadeloupe assureront le co-leadership. En outre, l'ADEME et le SPAW-RAC mèneront des activités spécifiques dans le cadre de ce work package.
12. Le Cluster est l'une des réalisations du premier programme : l'ambition de la deuxième édition est de l'étendre, en examinant les moyens de mettre en commun les portails d'information existants - tels que le Sargassum Hub - et en établissant ce Cluster de manière légale. Un autre objectif est d'améliorer la plateforme/portail existante et de rédiger un programme de formation sur les 3 ans de SargCoop II.

13. Work Package 3 : Collecte et valorisation

14. L'ADEME (France) et l'INTEC (République Dominicaine) sont les co-responsables de ce WP. La Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Martin prendra également la direction d'activités spécifiques dans le cadre de ce WP.
15. Il s'agit notamment d'identifier les techniques innovantes relatives à la collecte des algues - notamment dans les zones les plus proches des côtes - ainsi que les procédés de stockage et de prétraitement ; et de s'inspirer de la récente étude de marché de l'UE sur les filières de valorisation, afin d'identifier les pistes potentielles à explorer. L'une des principales tâches de ce WP3 est d'organiser une foire commerciale pour mettre en lumière les divers processus techniques et les progrès réalisés depuis l'édition 2019.

16. Work Package 4 : Observation

17. Le leadership sera assuré par la Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Martin et Mercator Ocean International. Les membres actifs qui prendront en charge des activités spécifiques seront le gouvernement de Sint-Maarten et le Centre national d'études spatiales français.

18. L'un des principaux défis de ce programme de travail est d'aller au-delà de la télédétection et d'aller plus loin dans l'observation. Cela soulève la question de l'utilisation coordonnée et efficace de caméras, de drones et d'observateurs humains.

19. Work Package 5 : Effets et impacts

20. Il sera codirigé par le Conseil régional de Guadeloupe et l'OECS. L'un des membres (actifs) qui mènera les activités dans le cadre de ce WP sera le SPAW-RAC.
21. La question centrale abordée par ce WP est la mesure des effets et des impacts des sargasses sur les territoires caribéens, en ce qui concerne la santé publique, les activités économiques, les industries primaires telles que la pêche et le tourisme. Il déploiera également le réseau de qualité de l'air prédéfini dans SargCoop I, sur la base des études préliminaires qui ont permis d'identifier des lieux dans plusieurs territoires membres, où des capteurs à distance seront installés dans le cadre de la deuxième édition du programme.

22. Work Package 6 : Internationalisation

23. Coanimé par le Conseil Régional de Guadeloupe et le SPAW-RAC. Les membres actifs comprennent tous les partenaires stratégiques et les parties prenantes de SargCoop II.
24. Son objectif premier est de faire progresser la détermination de la qualification juridique, du statut et du cadre applicables aux sargasses dans la région des Caraïbes. Un deuxième objectif vise à établir un plaidoyer régional pour amplifier le poids et la voix de la région dans les aspects juridiques, économiques et politiques relatifs aux sargasses. Le troisième objectif est de mener une initiative internationale sur les sargasses en l'inscrivant à l'ordre du jour de la Commission des Nations unies pour l'environnement.

5. PORTÉE DU PROJET

25. Le projet sera réalisé dans une zone comprenant toute la région des Caraïbes.
26. Ce projet a **une forte ambition régionale**. Pour y parvenir, il sera nécessaire de rechercher l'adhésion des pays et territoires, ainsi que l'implication des acteurs de terrain.

6. PARTENARIAT ET BUDGET

27. Le chef de file du projet est le Conseil Régional de Guadeloupe (CRG) qui a déjà mené le projet

SargCoop I.

28. D'autres partenaires se sont engagés à participer au projet, tels que : l'OECS (Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale), l'Agence Française de Transition Ecologique (ADEME), la Collectivité de Saint-Martin, Mercator Ocean International, le Laboratoire de Géophysique et d'Océanographie Spatiale (LEGOS), GEO Blue Planet, la Commission Economique des Nations Unies pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (UNECLAC), l'Agence Française de Développement (AFD), l'Institut Technologique de Saint-Domingue (INTEC), la Collectivité de Saint-Barthélemy, Ministère de l'environnement et des ressources naturelles (Mexique), Ministère des affaires étrangères de la République dominicaine, Ministère de l'environnement et de l'énergie (Costa Rica), Association des Etats de la Caraïbe (AEC), Trinidad Institute of Maritime Affairs, Ministère de l'Outre-mer, Université des Antilles, Agence nationale de la recherche (ANR), Connect by CNES, Délégation de l'UE à la Barbade, Délégation de l'UE en République dominicaine.

Le budget total du projet est de 5,766 millions d'euros pour 3 ans. Le budget du CAR-SPAW dans le cadre de ce projet est de 947 000 euros sur 3 ans. Le projet SargCoop II a été primé dans le cadre d'INTERREG Caraïbes, il est cofinancé à hauteur de 85%.